

Progrès dans le domaine de la surveillance

Vision 2030 : Utiliser les données pour de meilleures interventions en santé publique

25 février 2025

de 12 h à 13 h HC / de 13 h à 14 h HE

Conférencier

Dr David Buckeridge

Directeur scientifique principal

Direction générale des données, de la surveillance et de la prospective

Agence de la santé publique du Canada



National Collaborating Centre
for Infectious Diseases
Centre de collaboration nationale
des maladies infectieuses



Public Health
Agency of Canada

Agence de la santé
publique du Canada



Reconnaissance territoriale :



Les deux modérateurs sont à Hamilton, en Ontario.

Situées sur les territoires traditionnels des Ériés, des Neutres, des Hurons-Wendats, des Haudenosaunee et des Mississaugas, ces terres sont protégées par le Pacte de la ceinture wampum faisant référence au concept du «bol à une seule cuillère», un pacte de partage et de protection des ressources entourant les Grands Lacs, conclu entre les Haudenosaunee et les Anishinaabes.

De nombreux peuples autochtones de toute l'île de la Tortue y vivent aujourd'hui. Nous rendons hommage aux peuples autochtones qui ont vécu et protégé ces terres pendant des générations. Nous sommes reconnaissants de la chance qui nous est accordée de partager ce lieu et de le considérer comme notre foyer.

Questions d'ordre administratif



- L'enregistrement et les diapositives de la présentation du séminaire seront accessibles sous peu sur le site Web du CCNMI : <https://ccnmi.ca/>.
- Si vous éprouvez des difficultés techniques avec Zoom, veuillez nous envoyer un courriel à nccid@umanitoba.ca.
- Pour cette présentation, la boîte de discussion des participants a été désactivée. Nous nous en servons pour transmettre de l'information complémentaire.
- Veuillez utiliser l'onglet questions-réponses pour soumettre vos questions au conférencier. Vous pouvez «aimer» les questions d'autres participants pour qu'elles s'affichent en priorité.



Agrément



«Progrès dans le domaine de la surveillance» est une activité de formation collective auto-approuvée (article 1), telle que la définit le programme de maintien du certificat du **Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC)**.

La série de séminaires est également approuvée par le Conseil de l'expérience professionnelle pour les heures de perfectionnement professionnel des membres de **l'Institut canadien des inspecteurs en santé publique (ICISP)**.

Si vous souhaitez obtenir une lettre de participation, veuillez répondre au sondage post-séminaire.



Conférencier d'aujourd'hui



Dr David Buckeridge

Directeur scientifique principal
Direction générale des données, de la
surveillance et de la prospective,
Agence de la santé publique du Canada

Professeur

**Département d'épidémiologie,
biostatistique et santé au travail;
Division d'épidémiologie clinique,
Département de médecine;
École de santé des populations et de santé
mondiale, Université McGill.**

**Chef du Service de santé numérique
Centre universitaire de santé McGill.**

Vision 2030 : Utiliser les données pour de meilleures interventions en santé publique

25 février 2025

Dr David Buckeridge

Directeur scientifique principal

Direction générale des données, de la surveillance et de la prospective

Agence de la santé publique du Canada



Public Health
Agency of Canada

Agence de la santé
publique du Canada

Canada 

Conflits d'intérêts

- Je, David Buckeridge, déclare les conflits d'intérêts suivants, liés au sujet de cette présentation :
 - Employé :
 - Université McGill
 - Centre universitaire de santé McGill
 - Agence de la santé publique du Canada (ASPC)
 - Soutien à la recherche :
 - Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
 - Institut national d'excellence en santé et en services sociaux
 - Fonds de Recherche du Québec — Santé
 - Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
 - ASPC

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre la méthodologie et les efforts nécessaires au développement d'une vision concertée de la surveillance de la santé publique au Canada d'ici 2030.
- Comprendre les composantes de la vision, y compris les états et les caractéristiques souhaités d'un « système de systèmes » de surveillance de la santé publique qui fonctionne bien.
- Déterminer les possibilités d'action pour résoudre les problèmes récurrents relevés lors des consultations et soutenir les efforts déployés qui contribuent à la réalisation de la Vision 2030.

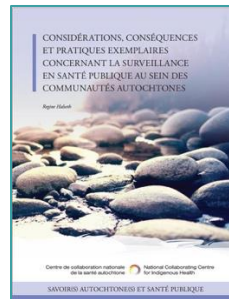
Contexte

- Lancée par l'ASPC, Vision 2030 entend définir une vision ambitieuse, mais non contraignante, de la surveillance de la santé publique au Canada. Il s'agit de l'une des trois initiatives approuvées dans le cadre du Plan stratégique de surveillance 2023-2025 de l'Agence.
- Elle a pour but de développer une vision de la surveillance de la santé publique au Canada qui soit :
 - Ambitieuse — pour orienter nos efforts vers l'avenir
 - Inclusive — reflétant les points de vue des intervenants à tous les niveaux du système de santé publique
 - Non contraignante — afin de respecter le droit des intervenants à prendre des décisions en fonction de leurs priorités, et
 - Orientée vers l'action — afin que les parties concernées puissent identifier des moyens significatifs pour commencer à travailler à la réalisation de cette vision.
- Conseillée par une table ronde d'experts en surveillance (SERT) spécialement créée dans ce but, et soutenue par les centres de collaboration nationale (CCN), Vision 2030 a régulièrement sollicité la collaboration des provinces et des territoires (PT) par l'intermédiaire des tables de gouvernance.

Processus de consultation et produits

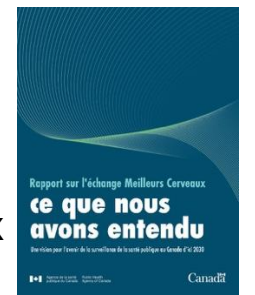
- Vision 2030 a mobilisé environ 1 800 participants et a recouru à une diversité de méthodes pour la préparation de ce rapport, dont des guides de discussion [publics](#) et [techniques](#) pour la [consultation publique en ligne](#), des consultations en personne et virtuelles, des analyses documentaires et la rédaction de documents de commission.

Documents commandés par les CCN



Manuscrit en préparation par le CCNSA : Entrevues menées auprès de répondants clés des peuples autochtones et des collectivités sur la surveillance

Co-organisation d'un programme international d'échanges Meilleurs Cerveaux avec les IRSC



Séances dédiées aux conférences de l'Association canadienne de santé publique (ACSP) et à la Série de séminaires sur les progrès réalisés dans le domaine de la surveillance



Défis persistants



1.

**Objectif et
gouvernance de la
surveillance**



4.

**Compétences, formation
et ressources
de la main-d'œuvre**



2.

**Partenariats,
collaboration et
mobilisation**



5.

**Qualité, accès et
utilisation des données**



3.

**Établir des partenariats respectueux
avec les Premières Nations, les
Inuits et les Métis, leurs
communautés et leurs organisations**



6.

**Utilisation stratégique de la
technologie, des outils, des
plateformes et des méthodes**

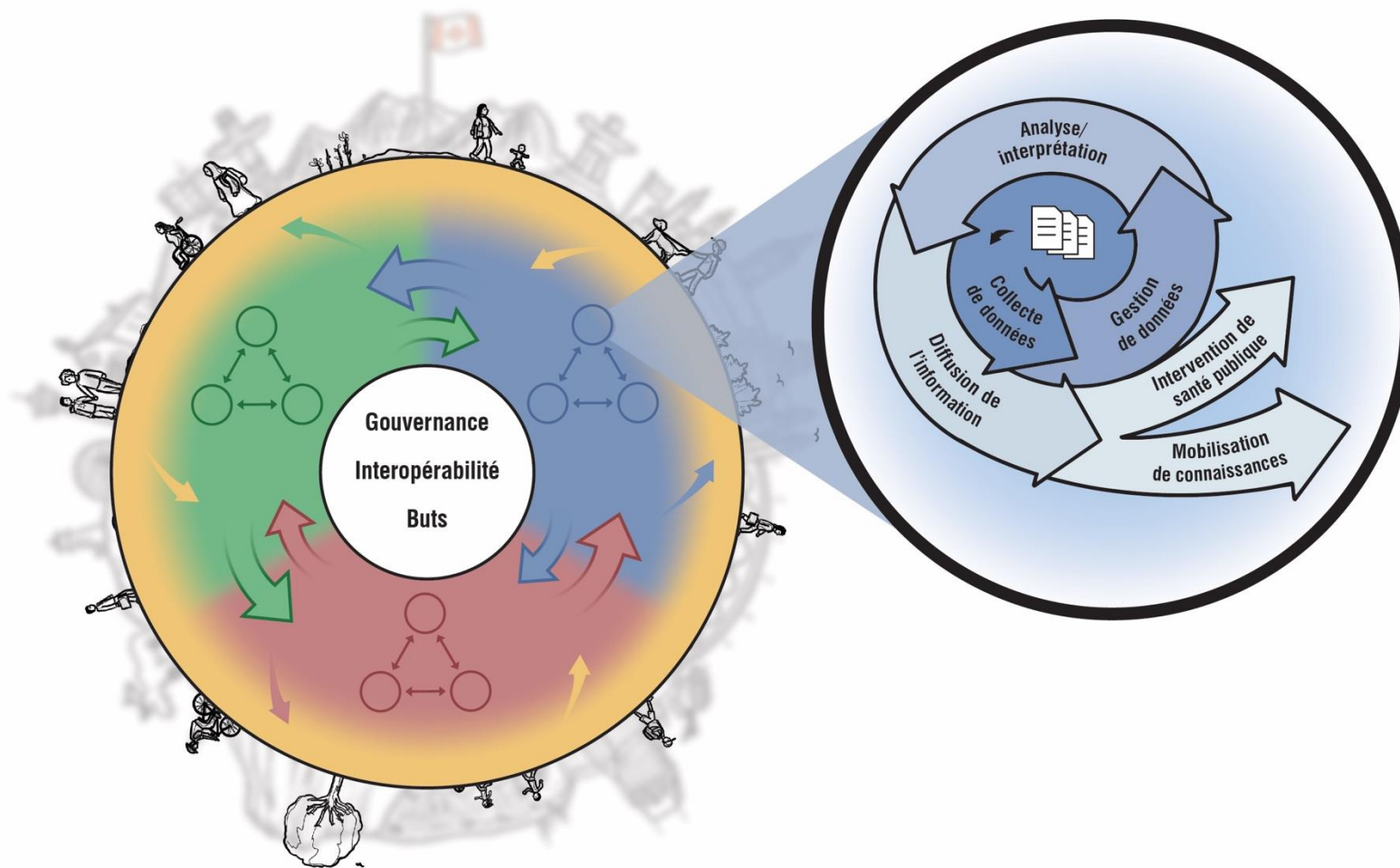


Que propose Vision 2030?

Énoncé de la vision

*Un « système de systèmes » de **surveillance de la santé publique adaptable et collaboratif**, capable de fournir en **temps opportun des analyses permettant d'éclairer les actions** qui améliorent la santé et réduisent les iniquités pour **l'ensemble de la population du Canada.***

Un « système de systèmes » de surveillance de la santé publique



États souhaités

- Objectif et gouvernance unifiés
- Des partenariats inclusifs
- Une main-d'œuvre bien soutenue
- Informations sanitaires intégrée
- Efficacité opérationnelle

Caractéristiques

- Agile
- Collaboratif
- Connecté
- Coordonné
- Équitable
- De qualité

Possibilité d'action n° 1 :



Élaborer et partager des cadres de gouvernance, y compris des exemples d'accords de partage de données, qui peuvent être adaptés par les programmes de surveillance pour décrire clairement les rôles et l'harmonisation avec les objectifs de santé publique.

Relève
le défi :



1.

**Objectif et
gouvernance de la
surveillance**

Possibilité d'action n° 2 :



Adapter et développer les systèmes de surveillance de la santé publique afin de collecter, d'intégrer et d'analyser régulièrement des données sur les déterminants sociaux de la santé pour mieux comprendre les inégalités en matière de santé au sein de populations données et permettre des actions ciblées qui élargissent l'accès aux possibilités et créent des environnements favorables à la santé pour tous.

Relève les défis :



1.

Objectif et gouvernance de la surveillance



5.

Qualité, accès et utilisation des données

Possibilité d'action n° 3 :



Établir une relation de confiance avec les dirigeants et les organisations communautaires, fondement de partenariats significatifs pour la surveillance de la santé publique.

Relève les défis :



2.

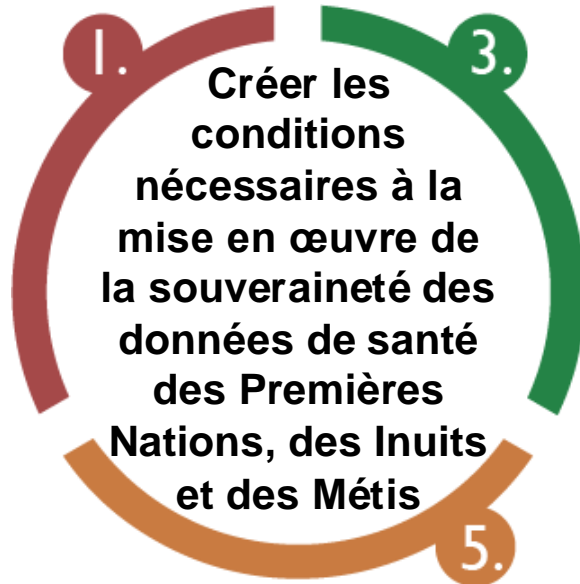
Partenariats, collaboration et mobilisation



3.

Établir des partenariats respectueux avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, leurs communautés et leurs organisations

Possibilité d'action n° 4 :




Créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre de la souveraineté des Premières Nations, des Inuits et des Métis en matière de données de santé, en collaborant avec des experts autochtones de la surveillance de la santé, afin de promouvoir des systèmes d'information sanitaire efficaces.

Relève les défis :



1. Objectif et gouvernance de la surveillance

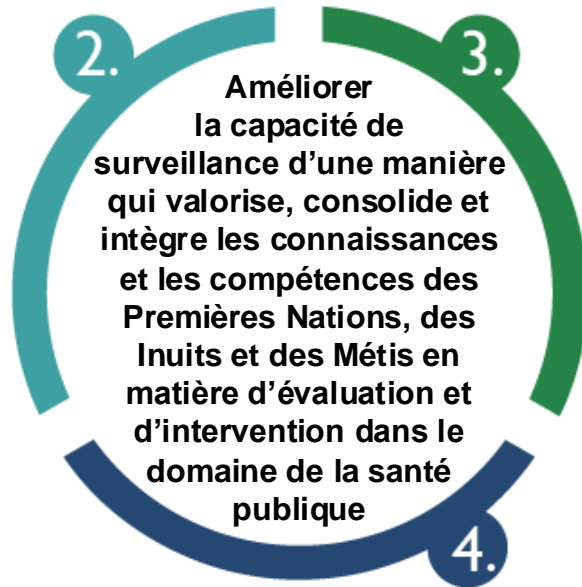


3. Établir des partenariats respectueux avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, leurs communautés et leurs organisations



5. Qualité, accès et utilisation des données

Possibilité d'action n° 5 :



Améliorer la capacité de surveillance de la santé publique des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis de manière à reconnaître et à exploiter leurs forces existantes tout en développant l'expertise des Premières Nations, des Inuits et des Métis en matière d'évaluation de la santé publique et d'intervention dans l'ensemble de l'écosystème de surveillance de la santé publique.

Relever les défis :



2.

Partenariats, collaboration et mobilisation



3.

Établir des partenariats respectueux avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, leurs communautés et leurs organisations



4.

Compétences, formation et ressources de la main-d'œuvre

Possibilité d'action n° 6 :



Consolider la mobilisation des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans l'évaluation de la santé publique et la réponse au bien-être, y compris le développement de systèmes d'information sur la santé, d'infrastructures et d'indicateurs fondés sur les distinctions.

Relève les défis :

3. Établir des partenariats respectueux avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, leurs communautés et leurs organisations

5. Qualité, accès et utilisation des données

6. Utilisation stratégique de la technologie, des outils, des plateformes et des méthodes

Possibilité d'action n° 7 :



Soutenir le développement du personnel de santé publique afin d'améliorer l'accès aux possibilités de formation, y compris dans les communautés et les populations rurales et éloignées, et soutenir un personnel de surveillance de la santé publique modernisé, qualifié et diversifié.

Relève
le défi :



4. Compétences, formation et ressources de la main-d'œuvre

Possibilité d'action n° 8 :



Améliorer l'interopérabilité entre les systèmes de données de surveillance, les dispositifs et les programmes au sein des territoires de compétence et des partenaires locaux en établissant des normes de données élaborées en collaboration.

Relève les défis :



1.

Objectif et gouvernance de la surveillance



5.

Qualité, accès et utilisation des données

Possibilités d'action n° 9 :



Examiner et réviser les mécanismes existants de partage et de couplage des données, tant sur le plan juridique (p. ex., législation et accords multilatéraux) que technologique (p. ex., protocoles d'échange automatisé de données), afin d'encourager une utilisation souple et responsable des données granulaires pour lutter contre les inégalités en matière de santé.

Relève les défis :



1. Objectif et gouvernance de la surveillance

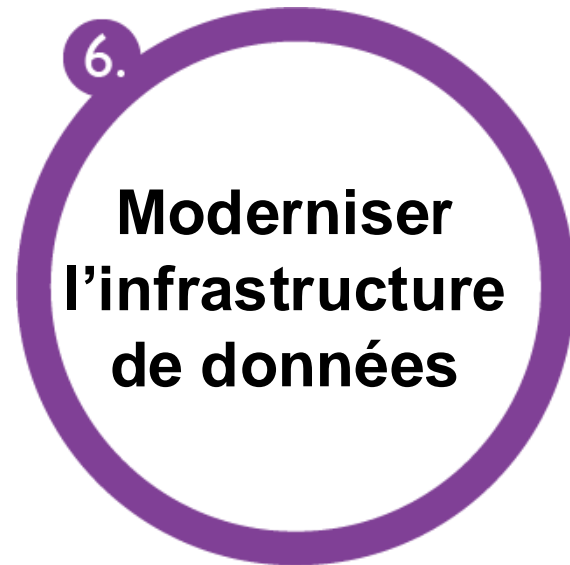


2. Partenariats, collaboration et mobilisation



6. Utilisation stratégique de la technologie, des outils, des plateformes et des méthodes

Possibilité d'action n° 10 :



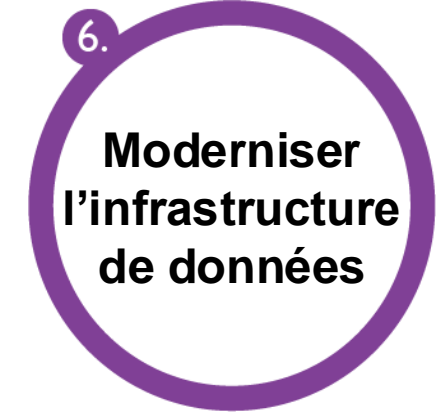
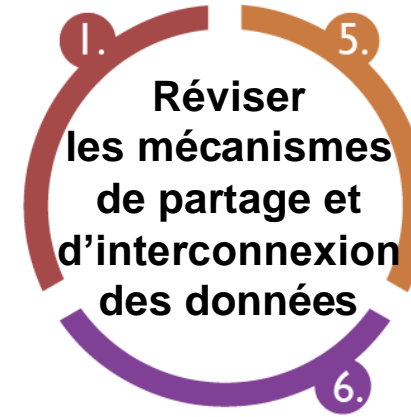
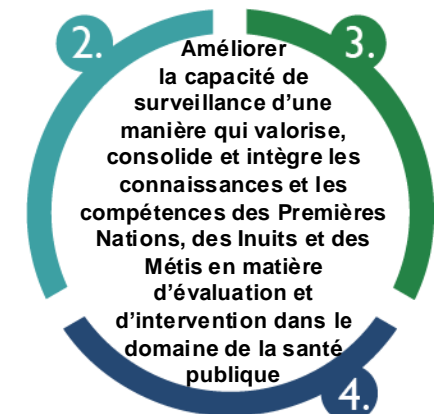
Poursuivre la modernisation, la maintenance et l'amélioration de l'infrastructure de données (p. ex. une technologie innovante avec des mises à jour et une maintenance appropriées) afin de transformer les processus de surveillance dans l'ensemble des partenaires de la santé publique.

Relève
le défi :



6. Utilisation stratégique de la
technologie, des outils, des
plateformes et des méthodes

Possibilités d'action



Prochaines étapes pour Vision 2030

1. Activités de mobilisation des connaissances en cours

- Présentation à la réunion annuelle de l'ACSP 2025 et à d'autres forums pertinents
- Préparation des manuscrits pour les communautés universitaire et scientifique

2. Planification opérationnelle en cours pour poursuivre l'alignement sur les possibilités d'action

- L'ASPC continue d'évaluer l'alignement de ses propres activités au regard de Vision 2030, ainsi que d'identifier des lacunes et des possibilités de collaboration

3. Identifier les moyens de continuer à s'engager avec les PT sur les possibilités d'action

- La mobilisation des tables FPT existantes, telles que le CDDSP et les RSP, doit servir à valider les orientations initiales et désigner les domaines prioritaires les plus prometteurs
- Fournir des mises à jour périodiques aux tables FPT dans le but de renforcer la transparence des opérations et faire état des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs

Rapport final et infographie



Vision 2030

Utiliser les données pour de meilleures interventions en santé publique

un «système de systèmes» de surveillance de la santé publique adaptable et collaboratif, capable de fournir en temps opportun des analyses permettant d'éclairer les actions qui améliorent la santé et réduisent les iniquités pour l'ensemble de la population du Canada.

Système de systèmes
...«système de systèmes» de surveillance de la santé publique à haut rendement envisagé

États souhaités
...les conditions ambieuses du «système de systèmes» envisagé pour la surveillance de la santé publique

- Objectif et gouvernance unifiés
- Des partenariats inclusifs
- Une main-d'œuvre bien soutenue
- Informations sanitaires intégrées
- Efficacité opérationnelle

Caractéristiques
...les qualités ou attributs qui définissent l'ensemble du «système de systèmes» dans le domaine de la surveillance de la santé publique

- Agile
- Connecté
- Équitable
- Collaboratif
- Coordonné
- De qualité

Défis ...saisir une facette distincte des idées, des désirs et des frustrations qui ont émergé de l'analyse qualitative des résultats de la consultation

1. Objectif et gouvernance de la surveillance
2. Partenariats, collaboration et mobilisation
3. Établir des partenariats respectueux avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, leurs communautés et leurs organisations
4. Compétences, formation et ressources de la main-d'œuvre
5. Qualité, accès et utilisation des données
6. Utilisation stratégique de la technologie, des outils, des plateformes et des méthodes

Possibilités d'action ...progresser dans la résolution des problèmes de surveillance de la santé publique recensés lors de la consultation et de la validation par des experts

© Sa Majesté le Roi du Canada, représentée par le ministre de la Santé, 2025. Cat: HP45-492-2025F-PDF ISBN: 978-0-460-75612-7 Pdf: 240845

Agence de la santé publique du Canada / Public Health Agency of Canada

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont consacré temps et énergie à contribuer, par leurs idées et leurs expériences, à l'élaboration de Vision 2030.

Période de discussion

Des questions?

Veillez utiliser l'**onglet Q&R** pour soumettre vos questions au conférencier. Vous pouvez «**aimer**» les questions d'autres participants pour qu'elles s'affichent en priorité.



Mot de la fin



Merci!

L'enregistrement et les diapositives de la présentation du séminaire seront accessibles sur le site Web du CCNMI d'ici quelques semaines : <https://ccnmi.ca/>.

Rejoignez-nous le **mardi 25 février, 2025** de 13 h à 14 h (HE), pour le prochain séminaire.

Rendez-vous à <https://nccid.ca/surveillance-advances-seminar-series/> pour plus d'information sur la Série de séminaires sur les progrès réalisés dans le domaine de la surveillance.



Vous pourriez également être intéressé par...



Le Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses (CCNMI) en partenariat avec le Réseau canadien de l'eau (RCE) présente :

Des égouts aux solutions : Transformer la santé publique à travers des récits d'expériences réussies en surveillance des eaux usées.

25 février 2025, de 13 h 30 à 16 h 30 HC / de 14 h 30 à 15 h 30 HE



Dr^e Natalie Prystajeky



Dr Robert Delatolla



Votre avis nous intéresse !



Veillez répondre à notre **sondage d'évaluation post-séminaire** en numérisant son code QR. Le sondage d'évaluation post-séminaire d'aujourd'hui vous sera également envoyé peu après le séminaire.

**Sondage du séminaire
d'aujourd'hui :**

